

Impact économique et social du réaménagement de la bande 700 MHz en faveur des services haut débit sans fil dans l'Union Européenne



RÉSUMÉ EXÉCUTIF - Français

A study prepared for the European Commission
DG Communications Networks, Content & Technology by:



Cette étude a été réalisée pour la Commission Européenne par :



Richard Womersley
Markus Morgen
Andreas Streit

LS telcom AG
Im Gewerbegebiet 31-33
D77839 Lichtenau
Germany



Pierre Hausemer
Pawel Janowski
Ambre Maucorps

Valdani Vicari & Associati
Via Torino 61
20123 Milano
Italy

Identification interne :

Numéro de Contrat: 30 CE-0726209/00-48

Numéro SMART: 2015/0010

doi:10.2759/46469

ISBN: 978-92-79-54732-4

Numéro de Catalogue: KK-01-16-057-FR-N

DISCLAIMER

By the European Commission, Directorate-General of Communications Networks, Content & Technology.

The information and views set out in this publication are those of the author(s) and do not necessarily reflect the official opinion of the Commission. The Commission does not guarantee the accuracy of the data included in this study. Neither the Commission nor any person acting on the Commission's behalf may be held responsible for the use which may be made of the information contained therein.

Sommaire

Cette étude s'intéresse à l'impact économique et social du réaménagement de la bande 700 MHz en faveur des services haut débit sans fil. Elle examine également l'impact d'un réaménagement de la totalité de la bande UHF, ainsi que la possibilité d'introduire de la flexibilité afin de déployer des services à large bande en dessous de la bande 700 MHz. L'étude d'impact inclut les coûts de transition technologique, les impacts socio-économiques sur les secteurs touchés et les impacts socioculturels. L'analyse a révélé que le réaménagement de la bande 700 MHz allait nécessiter des normes de transmission et de coordination transfrontalière plus efficaces afin que le niveau actuel de service puisse être maintenu sans la bande 700 MHz. Bien que la flexibilité puisse apporter des bénéfices supplémentaires, il est également important d'établir des règles techniques spécifiques capables de soutenir l'investissement et l'innovation. Enfin, toutes les options envisagées conduisent à une réduction du spectre disponible pour les PMSE (services de réalisation de programmes et d'événements spéciaux), ce qui signifie que des mesures doivent être prises pour identifier des bandes de fréquences alternatives pour ces services.

Résumé Exécutif

Suite à la publication en 2014 du «Rapport Lamy», la Commission a entrepris une évaluation d'impact sur l'avenir de la bande UHF (470-790 MHz), y compris la bande 700 MHz (694-790 MHz), et son utilisation par la radiodiffusion télévisuelle et les services à large bande sans fil. Un certain nombre de scénarios ont été envisagés afin d'en évaluer les impacts respectifs sur les acteurs du marché, les utilisateurs et les États membres.

L'objectif de cette étude est de contribuer à l'évaluation d'impact à travers l'analyse des coûts et avantages des différentes options. Notre analyse s'est concentrée sur trois domaines spécifiques :

- Les coûts du réaménagement de la bande, notamment en matière de:
 - réingénierie des réseaux de radiodiffusion afin d'offrir la même couverture, le même contenu, et la même qualité de service sans l'utilisation de la bande 700 MHz
 - le remplacement des récepteurs TV par les consommateurs, lorsque nécessaire, pour permettre la réception des signaux selon les nouvelles normes de radiodiffusion
 - l'industrie des services de réalisation de programmes et d'événements spéciaux (PMSE) pour remplacer des microphones sans fil et autres appareils audio sans fil
- L'impact socio-économique au large bande sans fil, la radiodiffusion et des PMSE
- L'impact socioculturel de toutes les modifications résultant de la réorientation de la bande.

Notre analyse des assignations de fréquences actuelles pour les services de télévision dans la bande UHF a montré que, sans de nouvelles négociations entre pays voisins (qui commencent à avoir lieu), il n'est pas possible de reproduire les services, la couverture et la qualité existants sans l'utilisation de la bande de 700 MHz. De plus, le seul moyen de continuer de fournir les services est de migrer vers des nouvelles normes plus efficaces de compression vidéo pour la radiodiffusion (tels que le DVB-T2 et MPEG-4 ou HEVC). Nous avons donc calculé le coût d'une telle transition pour l'ensemble des 28 États membres de l'UE. Notre analyse a montré que:

- les coûts de réseau (par exemple pour la réingénierie des réseaux) vont de 456 à 888 millions d'euros pour les 28 États Membres de l'UE;
- les coûts de remplacement des équipements des utilisateurs vont de 492 millions à 1,564 milliards d'euros pour le DVB-T2 / MPEG4 services et 1,206 à 4,169 milliards d'euros pour les services DVB-T2 / HEVC
- Si tous les services de télévision terrestre dans la bande UHF étaient supprimés, les coûts d'équipements des utilisateurs pour recevoir un service de télévision de remplacement (par exemple par satellite) vont de 9,2 à 11,3 milliards d'euros;
- les coûts de remplacement des équipements PMSE pour fonctionner en dehors de la bande 700 MHz vont de 138 à 313 millions d'euros. Si les équipements PMSE devaient fonctionner en dehors de toute la bande UHF, les coûts de remplacement des équipements iraient de 458 millions à 1,042 milliards d'euros.

L'étude s'est également penchée sur les impacts socio-économiques et socioculturels sur les trois principaux secteurs concernés: les services sans fil large bande, la télévision numérique terrestre (TNT), et le secteur des PMSE. En nous fondant sur des sources existantes et sur les informations recueillies auprès des principaux intervenants, nous avons identifié les impacts suivants :

- investissement accru et innovation dans le secteur des services à large bande sans fil grâce à l'amélioration de la couverture rurale et en intérieur
- réduction du spectre disponible pour la télévision numérique terrestre, mais aucun effet négatif sur l'investissement et l'innovation, la qualité et la diversité du contenu audiovisuel disponible sur la TNT, du moins aussi longtemps qu'il y a un engagement clair et à long terme pour la TNT dans la bande UHF
- amélioration de la capacité pour les consommateurs des services sans fil à large bande, ainsi que des améliorations marginales de la couverture globale.

L'introduction de liaisons radio descendantes haut-débit, sur une base flexible, en dessous de la bande 700 MHz, pourrait avoir un impact plus complexe:

- Possibilité d'offrir de la capacité et de la couverture supplémentaire et contribuer à l'émergence de nouveaux moyens de distribution audiovisuelle via la technologie LTE
- Etant donné la possibilité d'un réaménagement supplémentaire en dessous de la bande 700MHz, un engagement clair pour les plateformes TNT de la part des états membres sera important pour permettre l'investissement continu et l'innovation dans la TNT, y compris en terme de contenu audiovisuel.
- Cette option porte également un risque d'augmenter la fragmentation du marché du mobile haut-débit basé sur l'utilisation de ce lien descendant.

Une approche réglementaire réfléchie est donc nécessaire afin d'éviter les impacts négatifs potentiels d'une approche de flexibilité.

Bien que le réaménagement de toute la bande UHF en faveur des services à large bande sans fil libèrerait des ressources spectrales considérables pour les opérateurs mobiles, l'absence d'une alternative viable à la TNT signifie que cette option est impossible à court ou moyen terme sans un impact négatif sévère sur le modèle européen de l'audiovisuel, les valeurs de pluralisme des médias, et la diversité culturelle actuelle du secteur et des téléspectateurs.

Les trois options étudiées conduisent à une réduction du spectre disponible pour les PMSE, ce qui signifie que les fabricants et les utilisateurs de PMSE subiront un impact économique négatif important et affectera négativement la qualité des productions en direct et d'autres contenus audiovisuels qui font appel aux équipements PMSE. Des efforts supplémentaires seront nécessaires pour maintenir la quantité et la qualité actuelles des opérations audio PMSE.

Commission Européenne

**Impact économique et social du réaménagement de la bande 700 MHz
en faveur des services haut débit sans fil dans l'Union Européenne**

Luxembourg, Publications Office of the European Union

2016 – 7 pages

ISBN: 978-92-79-54732-4

doi:10.2759/46469

Numéro de Catalogue: KK-01-16-057-FR-N

